Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 038-213803570-20260609-DEL202650ULIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 09 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois juin deux mille vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Maire.

PRESENTS : Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Marie-Pierre MANGE, Grégory JACQUOT, Séverine VENNITTI, Julien COLAS, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Manon PRIMARD, Coralie VERNEY, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD

POUVOIRS : Patrick DUBOIS donne pouvoir à Jean-Marie BOSCH, Fabienne COTTAZ donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Danièle PRIMARD donne pouvoir à Séverine VENNITTI, Amaury COCHET donne pouvoir à Julien COLAS

Secrétaire de séance : Anne-Céline BLONDEL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

DEL 2026 50 Participation financière aux charges scolaires de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
(Votée à l'unanimité)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des enfants de Saint-André-Le-Gaz sont scolarisés à l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de La Tour du Pin.

Par délibération du 28 avril 2026, la commune de La Tour du Pin a fixé pour l'année 2025-2026 la participation des communes à hauteur de 1 430.26€ par enfant.

La commune de Saint-André-Le-Gaz est redevable de cette participation pour 1 enfant soit 1 430.26€

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention de participation financière pour le paiement à hauteur de 1 430.26€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention et à verser la somme de 1 430.26€ pour l'année 2024-2025 pour la participation de la commune à la classe ULIS de La Tour du Pin.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 11/06/2026 ;

Le Secrétaire,
Anne-Céline BLONDEL

Le Maire,
Frédéric DUMOUCHEL

MAIRIE DE St-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355